

Comment mettre en place une aide à domicile ?

✓ Les missions

Une aide à domicile peut vous aider pour :

- **Les actes de la vie quotidienne** : entretien courant du logement et du linge, soins d'hygiène corporelle, courses, préparation et prise de repas, transferts (se lever, se coucher).
- **Les activités de vie sociale** : accompagnement dans les déplacements extérieurs, démarches administratives, ...

✓ Comment mettre en place une aide à son domicile ?

Il existe différentes formes d'emploi d'une aide à domicile : faire appel à **un service d'aide à domicile** ou **l'emploi direct**.

➤ Faire appel à un service d'aide à domicile :

Il existe des structures qui proposent la prestation d'aide à domicile. Ces structures peuvent fonctionner en mandataire et/ou prestataire.

✎ **Le service mandataire** : vous êtes l'employeur de l'aide à domicile.

Cependant, vous faites appel à une structure pour vous accompagner dans les démarches administratives (déclaration URSSAF, bulletin de paie, contrat de travail, ...). Ce service vous permet de bénéficier des avantages associés au statut du particulier employeur.

✎ **Le service prestataire** : Vous n'êtes pas l'employeur. Vous choisissez une structure d'aide à domicile qui vous adressera un de ses salariés. Vous ne vous préoccupez pas des démarches administratives liées au droit du travail. **Vous ne réglez que les prestations effectuées.**

➤ Faire appel à l'emploi direct :

Vous êtes l'employeur direct de la personne qui intervient à votre domicile. Vous devez gérer l'ensemble des formalités liées à l'emploi (recrutement, licenciement, formation, déclaration URSSAF, bulletin de paie, application de la convention collective des salariés et du particulier employeur...).

Certaines structures ont un agrément !

Il est obligatoire pour les organismes qui s'adressent aux publics fragiles, tels que les personnes âgées de 60 ans et plus et les personnes handicapées.

Quelle que soit la formule utilisée, cela donne droit à des avantages fiscaux (cf. tableau ci-après).

	Emploi direct	Service mandataire	Service prestataire
Qui est l'employeur ?	Le particulier	Le particulier	L'organisme d'aide à domicile
Les démarches à la charge du particulier	<ul style="list-style-type: none"> - le recrutement - la rédaction du contrat de travail, de la fiche de paie - la déclaration et le paiement des cotisations sociales et patronales - l'encadrement du salarié - l'organisation de son temps de travail - le remplacement du salarié absent <p style="text-align: center;"><u>En cas de rupture du contrat :</u> L'employeur ou sa famille doit procéder au licenciement et payer les indemnités de préavis et de licenciement.</p>	<p>Le particulier a la responsabilité d'employeur <i>mais délègue au service mandataire la totalité des tâches administratives et la gestion du personnel.</i></p> <p style="text-align: center;"><u>En cas de rupture du contrat de travail :</u> L'employeur ou sa famille doit procéder au licenciement et payer les indemnités de préavis et de licenciement.</p>	Le paiement des factures
Les démarches à la charge de l'organisme		<p>Le service mandataire effectue la totalité des tâches administratives et la gestion du personnel.</p> <p>Un contrat de mandat sur les droits et les obligations de chacun est signé entre l'employeur et le service mandataire.</p>	L'organisme est employeur de l'aide à domicile et assure donc le recrutement, la totalité des tâches administratives, la gestion des relations de travail, l'encadrement du salarié, la qualité de service rendu et la gestion des fins de contrats.
Tarifs	<p>Le salaire est convenu avec le salarié, dans le respect de la convention collective des particuliers/employeurs (minimum SMIC). La rémunération est versée directement au salarié et doit comprendre le salaire, les congés, et les frais divers.</p> <p><u>Les charges sociales sont payées à l'URSSAF</u></p>	<p>L'employeur verse les salaires, les congés, et les frais divers directement au salarié.</p> <p>Une contribution pour la gestion est versée au service mandataire.</p>	Le particulier paie la facture du service employeur correspondant aux heures effectuées.
Avantages fiscaux	<p>Exonération totale des charges patronales de sécurité sociale si l'employeur remplit les conditions suivantes :</p> <ul style="list-style-type: none"> Etre âgé de 70 ans au moins et vivre seul ou en couple Etre bénéficiaire de la prestation de compensation du handicap (PCH) Etre bénéficiaire de la majoration tierce personne servie au titre de l'assurance invalidité Etre bénéficiaire de l'APA <p>L'exonération est accordée par l'URSSAF sur demande accompagnée de justificatifs. Elle prend effet au 1^{er} jour du trimestre au cours duquel la demande a été faite. Restent à charges les cotisations retraites complémentaires, ASSEDIC, formation continue, CSG et CRDS.</p>		Le service étant l'employeur, toutes les charges sont à son compte.
	<ul style="list-style-type: none"> - Réduction d'impôt égale à 50% des sommes versées dans la limite d'un plafond ou - Crédit d'impôt égal à 50% des sommes versées dans la limite d'un plafond 		

Les services d'aide à domicile de l'agglomération choletaise

Mode prestataire (P) - Mode mandataire (M)

SERVICES D'AIDE A DOMICILE (liste non exhaustive)		Mode prestataire (P) - Mode mandataire (M)																			
		Bégrolles en Mauges	Chanteloup les Bois	Cholet - Le Puy St Bonnet	Coron	La Plaine	La Romagne	La Séguinière	La Tessouaille	Le May sur Evre	Les Cerqueux de Maulévrier	Maulévrier	Mazières en Mauges	Nuaillé	St Christophe du Bois	St Léger sous Cholet	Somloire	Toutlemonde	Trémentines	Vezins	Yzernay
ADMR	Bois d'Anjou				P - M	P - M											P				
	Evre & Mauges	P - M								P - M											
	Les Trois Chênes						P	P							P	P					
	Maucernay										P	P									P
	L'Orée du Bois		P											P					P	P	
	Val de Trézon			P - M						P - M				P - M				P - M			
AAFP				P			P	P	P	P			P	P	P	P		P	P	P	
ADHAP Services		P	P	P	P	P	P	P	P	P	P	P	P	P	P	P	P	P	P	P	P
Adomi Facil (CIAS)		P		P			P	P	P	P			P	P	P	P		P	P	P	
Age D'Or Services		P - M	P - M	P - M	P - M	P - M	P - M	P - M	P - M	P - M	P - M	P - M	P - M	P - M	P - M	P - M	P - M	P - M	P - M	P - M	P - M
Aide & Multiprésence				M			M	M	M	M			M	M	M	M		M	M		
Anjou accompagnement		P - M																			
Anjely Services		P	P	P	P	P	P	P	P	P	P	P	P	P	P	P	P	P	P	P	P
ASMD														P - M					P - M		
Générale Des Services		P	P	P	P	P	P	P	P	P	P	P	P	P	P	P	P	P	P	P	P
Monalisa Domicile				P				P	P						P	P					
Nestor AD'Age		P	P	P			P	P	P	P		P	P	P	P	P		P	P		P
O2		P	P	P	P	P	P	P	P	P	P	P	P	P	P	P	P	P	P	P	P
Petits-fils		M	M	M			M	M	M	M		M	M	M	M	M		M	M	M	M
Les Titis		P	P	P	P	P	P	P	P	P	P	P	P	P	P	P	P	P	P	P	P
Un Second Souffle			M	M	M				M		M	M	M	M			M	M	M	M	M
Vitalliance		P - M	P - M	P - M	P - M	P - M	P - M	P - M	P - M	P - M	P - M	P - M	P - M	P - M	P - M	P - M	P - M	P - M	P - M	P - M	P - M

Les services d'aide à domicile

Mode prestataire

SERVICES D'AIDE A DOMICILE DE L'AGGLOMERATION CHOLETAISE <i>(liste non exhaustive)</i>	TARIFS indicatifs 2021 <i>(hors prise en charge éventuelle)</i>
<p>Bois d'Anjou 4 rue Jeanne d'Arc 49360 La Plaine Tél : 02.52.21.02.76 bois-anjou@asso.fede49.admr.org</p> <p>Evre & Mauges 13 rue du Général Leclerc 49122 Le May sur Evre Tél : 02.52.21.02.82 evre-mauges@asso.fede49.admr.org</p> <p>Les Trois Chênes 5 bis rue de la Garenne 49280 La Séguinière Tél : 02.52.21.02.58 3chenes@asso.fede49.admr.org</p> <p>A D M R Maucernay 3 rue du Souvenir 49360 Yzernay Tél : 02.52.21.02.80 maucernay@asso.fede49.admr.org</p> <p>L'Orée du Bois 4 rue des écoles 49340 Vezins Tél : 02.52.21.02.75 oreebois@asso.fede49.admr.org</p> <p>Val du Trézon 5 bd Pierre Lecoq La Novathèque 49300 Cholet Tél : 02.41.58.05.46 val-trezon@asso.fede49.admr.org</p>	<ul style="list-style-type: none"> ➤ Aide ménagère : 25,90€/h ➤ Aide à la personne : 27,57€/h ➤ Accompagnement / transport : 25,90€/h + km effectués durant l'intervention. ➤ Gardiennage (en l'absence des occupants) : 25,90€/h + km effectués durant l'intervention. <p>- Adhésion annuelle : entre 6€ et 10€ en fonction de l'association</p> <p>- Majoration des tarifs pour l'accompagnement / transports et gardiennage :</p> <ul style="list-style-type: none"> - 45% les dimanches et jours fériés : 33,64€ - 25% pour les interventions entre 22h et 7h : 29€ <p><u>Particularités de temps d'intervention :</u></p> <p>Aide ménagère : min. 30 min : Bois d'Anjou / Les Trois Chênes / Val du Trézon</p> <p>Aide ménagère : min. 45 min : Maucernay</p> <p>Aide à la personne : min 15 min : Maucernay</p> <p>Aide à la personne : min. 30 min : Bois d'Anjou / Les Trois Chênes / Val du Trézon</p> <p>L'ADMR Les 3 Chênes dispose d'un véhicule adapté.</p>

Les services d'aide à domicile

Mode prestataire

SERVICES D'AIDE A DOMICILE DE L'AGGLOMERATION CHOLETAISE <i>(liste non exhaustive)</i>	TARIFS indicatifs 2021 <i>(hors prise en charge éventuelle)</i>
<p>AAFP 39 bis avenue de la Libération 49300 Cholet Tél : 02.41.65.29.29 k.mouaouya@aafp49.org www.aafp49.org</p>	<ul style="list-style-type: none"> ➤ Aide ménagère : 24,59 € (Min : 1h) ➤ Aide à la personne : 27,40 € (Min : 30 min) ➤ Frais km (courses, accompagnement) : 0,50 €/km <p>- Pas de véhicule adapté - Adhésion annuelle : 15€</p>
<p>ADHAP SERVICES 5 avenue de la Libération 49300 Cholet Tél : 02.41.55.07.20</p> <p><u>Antenne de Doué la Fontaine :</u> 6 rue du commerce Tél. 02.41.51.68.31 adhap49@gmail.com www.adhapservices.fr</p>	<ul style="list-style-type: none"> ➤ Aide ménagère, aide aux repas, préparation repas, courses, assistance administrative : 25€/h ➤ Aide à la personne (mobilisation, aide humaine, assistance, hygiène) : <u>facturation à l'acte</u> : 15,70€ ➤ Accompagnement véhiculé : 25€/h ➤ Présence nocturne : demander un devis. <p>- Frais de déplacement : 1,85€ à 4,75€/intervention selon la zone géographique - Majoration dimanche et jours fériés : 6€.</p>
<p>ADOMI FACIL (CIAS) 24 avenue Maudet - Pôle Social 49300 Cholet Tél : 02.72.77.23.30 cias@choletagglomeration.fr</p>	<ul style="list-style-type: none"> ➤ Aide ménagère : 25 €/h (min : 1h) ➤ Aide à la personne : 25 €/h (min : 30 min) ➤ Accompagnement véhiculé (courses, accompagnement) : 25 €/h + 0,36€/km <p>- Pas de majoration le week-end. - Pas de véhicule adapté</p>

Les services d'aide à domicile

Mode prestataire

SERVICES D'AIDE A DOMICILE DE L'AGGLOMERATION CHOLETAISE (liste non exhaustive)	TARIFS indicatifs 2021 (hors prise en charge éventuelle)
<p>AGE D'OR SERVICES 23 rue Trémolière 49300 Cholet Tél : 02.41.63.00.34 cholet@agedorservices.com cholet.agedorservices.com</p>	<ul style="list-style-type: none"> ➤ Aide ménagère : 25,48€/h (min ½ heure) ➤ Aide à la personne : 26,40€/h (min ½ heure : 14,96€) ➤ Accompagnement au bras : 26,40€/h (min ½ heure : 14,96€) ➤ Accompagnement véhiculé : 28,70€/h + 0,83€ du km chargé (si longue distance : 0,99€/km roulé) (min ½ heure : 16,26€) ➤ Livraison de courses : 28,70€/h + 0,83€ du km roulé (min ½ heure : 16,26€) ➤ Assistance informatique : 40€/h (min 1 heure) ➤ Soutien des activités intellectuelles, sensorielles et motrices : 28,64€/h ➤ Soins esthétiques à domicile : 26€/h ➤ Bricolage/Jardinage : à partir de 41€/h (min 1 heure) <p><i>Pour toutes les prestations, tout ¼ d'heure commencé est facturé.</i></p> <ul style="list-style-type: none"> - Véhicule aménagé TPMR sur demande. - Frais de gestion : 4 €TTC/mois - Pour toute commande annulée moins de 48 heures à l'avance : 15 €TTC de frais d'annulation sont dus.
<p>ANJELY SERVICES 78 rue de Lorraine 49300 Cholet Tél : 02.41.62.90.79 cholet@anjely-services49.fr www.anjely-services49.fr</p>	<ul style="list-style-type: none"> ➤ Aide ménagère (+ 70 ans, régulier) : 24€/h*(Min : 2h) ➤ Aide à la personne : 23,70€/h* (Min : 1h) ➤ Entretien jardin : de 30€/h à 35€/h selon outillage. Forfait enlèvement déchets verts : 15€ ➤ Bricolage : 40€/h (Max : 2h) ➤ Accompagnement véhiculé et livraison de courses : à partir de 15€, (forfait aller) selon des zones définies ; demander un devis. ➤ Véhicule aménagé TPMR : +5€ - Majoration dimanche, jours fériés, nuits : 25% <p>*Tarifs dégressifs selon horaire.</p>
<p>ANJOU ACCOMPAGNEMENT 2, avenue du Grain d'Or 49600 Beaupréau-en-Mauges Tél : 02.41.75.52.63 mauges@anjouaccompagnement.fr www.anjouaccompagnement.fr</p>	<ul style="list-style-type: none"> ➤ Aide ménagère : 26,77€/h ➤ Aide à la personne et aide à la mobilité: 31,26€/h - Adhésion : 15€ - Pas de véhicule adapté

Les services d'aide à domicile

Mode prestataire

SERVICES D'AIDE A DOMICILE DE L'AGGLOMERATION CHOLETAISE (liste non exhaustive)	TARIFS indicatifs 2021 (hors prise en charge éventuelle)
<p>ASMD 10 place Saint Jacques 49120 Chemillé en Anjou Tél : 02.41.65.43.68 contact@asmd-chemille.fr</p>	<ul style="list-style-type: none"> ➤ Aide à domicile : <ul style="list-style-type: none"> - En semaine : 25,50€/h - Dimanche et jours fériés : 36,97€/h - Adhésion annuelle : 12€ - Frais d'ouverture de dossier : 35€ - Participation forfaitaire au déplacement : 0,41€/km
<p>GENERALE DES SERVICES 77 rue du Paradis 49300 Cholet Tél : 02.41.55.83.99 froger@gdservices.fr cholet.generaledesservices.com</p>	<ul style="list-style-type: none"> ➤ Aide ménagère : à partir de 22,50€/h ➤ Aide à la personne : 21,40€/h ➤ Accompagnement : forfait à partir de 21,70€TTC, selon zone définie. Demander un devis. ➤ Livraison de courses, médicaments : à partir de 17€TTC ➤ Jardinage : à partir de 31€/h. Demander un devis. ➤ Petit bricolage : 41€/h ➤ Soins et promenades d'animaux : forfait de 20,50€ la ½ heure. ➤ Assistance informatique, internet, administrative : 25,50€/h ➤ Vigilance du domicile : 25,50€/h ➤ Véhicule aménagé TPRM sur demande (5€ supplémentaires).
<p>MONALISA DOMICILE 35, boulevard Gustave Richard 49300 Cholet Tél : 02.85.29.78.82 mona49b@monalisa-domicile.fr</p>	<ul style="list-style-type: none"> ➤ Aide ménagère : 23,80€/h (Min : 1h30) ➤ Aide à domicile (courses, repas..) : 23,80€/h (Min : 1h30) ➤ Aide à la personne (soins, hygiène ...) : 24€/h (Min : 30 min) ➤ Accompagnement véhiculé : 24,90€/h + 0,63€/km ➤ Maintien du lien social et activités : 23,15€/h ➤ Garde de nuit : forfait le 22h à 7h : 159€ ➤ Frais de déplacements : de 1,50€ à 2,70€ ➤ Dépôt de garantie : 1 mois. Majorations dimanches et jours fériés.
<p>NESTOR AD'AGE 25 rue Nantaise 49300 Cholet Tél : 02.41.58.12.83 responsable49-85@nestor-groupe.fr www.nestor-groupe.fr</p>	<ul style="list-style-type: none"> ➤ Aide ménagère : 26,40 €/h (Min : 2h) ➤ Aide à la personne : 25,90 €/h (Min : 1h) ➤ Forfait présence de nuit : à partir de 179€ (demander un devis). ➤ Forfait 24h : à partir de 399€ ➤ Accompagnement véhiculé ou livraison courses : 27,80€/h + 0,95€/Km parcouru (Min : 1h) - frais de coordination mensuels : 9,50€ - majoration dimanches et jours fériés

Les services d'aide à domicile

Mode prestataire

SERVICES D'AIDE A DOMICILE DE L'AGGLOMERATION CHOLETAISE (liste non exhaustive)	TARIFS indicatifs 2021 (hors prise en charge éventuelle)
<p>O2 43 avenue de la Marne 49300 Cholet Tél : 02.43.72.02.02 cholet@O2.fr</p>	<ul style="list-style-type: none"> ➤ Aide ménagère : 26,50€/h (min 2h ; fractionnable en 2 fois 1h par semaine) ➤ Aide à la personne : 27,50€/h (min 1h) ➤ Accompagnement véhiculé ou livraison courses : tarif horaire + 0,45€/km parcouru - chaque intervention comporte 15 min de temps d'habillage, de déshabillage et de transport, incluses dans le temps de prestation. - Pas de véhicule adapté - Frais de gestion : 10€/mois - Frais de déplacement/de transport : 3€ par intervention - Majoration dimanche et jours fériés : 25%
<p>Les TITIS 355, avenue du Général Patton 49000 Angers Tél : 02.53.61.83.29 49@titi-services.fr</p>	<ul style="list-style-type: none"> ➤ Aide ménagère : 26,39€/h (Min : 1h). Tarif dégressif. ➤ Aide à la personne : 24,15€/h (Min : 30 min ; forfait 30 min, 45min, ou heure) ; majoration dimanche et jours fériés. ➤ Accompagnement véhiculé : tarif variable en fonction de la durée de la prestation, de la distance parcourue. Suppléments : véhicule PMR ; location fauteuil roulant ; majoration gare ou aéroport ; temps d'attente. Demander un devis. ➤ Livraison de courses : 35,88€/h +1€/km parcouru ➤ Visite de convivialité : forfait à partir de 19,42€ par 1/2h +1€/km parcouru. Demander un devis. ➤ Aide administrative : 33,31€/h ➤ Jardinage : 40,43€/h ➤ Bricolage : 38,30€/h ➤ Frais de gestion appliqués pour tous les services : 1,04€/mois
<p>VITALLIANCE 1 rue de Buffon 49000 Angers Tél : 02.41.88.14.36 agence@vitalliance.fr</p>	<p>Informations non communiquées</p>

Les services d'aide à domicile

Mode mandataire

SERVICES D'AIDE A DOMICILE DE L'AGGLOMERATION CHOLETAISE <i>(liste non exhaustive)</i>		TARIFS indicatifs 2021 <i>(hors prise en charge éventuelle)</i>
A D M R	Bois d'Anjou 4 rue Jeanne d'Arc 49360 La Plaine Tél : 02.52.21.02.76 bois-anjou@asso.fede49.admr.org	<ul style="list-style-type: none"> ➤ Gardes de jour : salaire selon la grille des employés de maison en cours + frais de gestion (selon nombre d'interventions mensuelles) ➤ Gardes de nuit : Présence toute la nuit : (forfait) <ul style="list-style-type: none"> • Nuit calme (0 à 2 levers) : <ul style="list-style-type: none"> - semaine : 51€ - week-end : 64€ • Nuit agitée (3 levers et plus) : <ul style="list-style-type: none"> - semaine : 109€ - week end : 136€ <p>Frais de gestion en garde de nuit : forfait mensuel de 62€, quel que soit le nombre de nuits.</p>
	Evre & Mauges 13 rue du Général Leclerc 49122 Le May sur Evre Tél : 02.52.21.02.82 evre-mauges@asso.fede49.admr.org	
	Val du Trézou 5 bd Pierre Lecoq La Novathèque 49300 Cholet Tél : 02.41.58.05.46 val-trezon@asso.fede49.admr.org	
AIDE & MULTIPRESENCE 2 boulevard de la Victoire 49300 Cholet Tél : 02.41.58.79.77 contact@aideetmultipresence.fr	<ul style="list-style-type: none"> ➤ Aide ménagère et/ou Aide à la personne: selon + ou – de 70 ans : à partir de 16,61€/h. Majoration dimanche et jours fériés. ➤ Forfait garde de nuit calme : 83,05€ - Frais fixes : 10,30€/mois - Cotisation annuelle : 16€ - Frais de dossier nouveau client : 45€ - Indemnités de déplacement : 1,40€ pour Cholet et 0,39€/km hors Cholet 	
ANJOU ACCOMPAGNEMENT 2, avenue du Grain d'Or 49600 Beaupréau-en-Mauges Tél : 02.41.75.52.63 mauges@anjouaccompagnement.fr www.anjouaccompagnement.fr	<ul style="list-style-type: none"> ➤ Rémunération des salariés suivant la convention collective nationale des salariés du particulier employeur. - Frais de gestion, d'administration et d'encadrement : tarifs selon offre. Demander un devis. - Frais de dossier : 30€ (sur la 1^{ère} facture) 	
ASMD 10 place Saint Jacques 49120 Chemillé en Anjou Tél : 02.41.65.43.68 contact@asmd-chemille.fr	<ul style="list-style-type: none"> ➤ Aide ménagère et/ou Aide à la personne : En semaine : à partir de 13,34€/h / Dimanche et jours fériés : à partir de 16,66€/h (selon l'aide apportée et la dépendance de la personne) ➤ Garde de nuit : En semaine : à partir de 68,16€/nuit / Dimanche et jours fériés : à partir de 85,05€/nuit (selon nombre de levers) <ul style="list-style-type: none"> - Frais de gestion par nuit : à partir de 6€ - Frais fixes : 10,50€/mois - Adhésion annuelle : 12€ - Frais d'ouverture de dossier : 35€ - Indemnités de déplacement 	

Les services d'aide à domicile

Mode mandataire

SERVICES D'AIDE A DOMICILE DE L'AGGLOMERATION CHOLETAISE (liste non exhaustive)	TARIFS indicatifs 2021 (hors prise en charge éventuelle)
Petits-Fils 31 rue Jean Jaurès 49300 Cholet Tél : 02.52.21.11.25 cholet@petits-fils.com petits-fils.com	<ul style="list-style-type: none"> ➤ Aide à la personne : 26,90€/h (Min : 2 heures). Tarif dégressif. ➤ Aide administrative : 39€/h ➤ Forfait nuit de 12 h : 149€ ➤ Forfait journée de 12h : 209€ ➤ Forfait 24h/24 : 329€
Un Second Souffle 9 rue des Mauges 49360 Somloire Tél : 06.50.51.58.26 ou 06.22.99.82.93	<ul style="list-style-type: none"> ➤ Aide à l'entretien du logement, aux courses, aux transferts, à la préparation et prise des repas, à la toilette, accompagnements et sorties... : à partir de 13,34€/h (selon qualification) - Frais de gestion par heure (jusqu'à 64h) : à partir de 4€ - Frais fixes : 10,50€/mois - Adhésion annuelle : 12€
VITALLIANCE 1 rue de Buffon 49000 Angers Tél : 02.41.88.14.36 agence@vitalliance.fr	Informations non communiquées

Emploi direct

<p>Relation directe employeur - salarié dans l'établissement du contrat, du salaire (minimum SMIC), de la vérification des références et des compétences.</p> <p>Utilisation du CESU (chèque emploi service universel) recommandée.</p>	<p>Se renseigner auprès des lieux d'annonce de personnes proposant leurs services aux particuliers : pôle emploi, journaux...</p>
Des lieux où s'informer :	
<p style="text-align: center;">Centre national du Chèque Emploi Service Universel (CESU)</p> <p>Le CESU permet de payer votre employé. Le centre national édite et envoie à votre salarié son bulletin de salaire.</p> <p>3, avenue Émile Loubet 42 961 Saint-Étienne cedex 9 Tél : 0 820 00 23 78 (n° indigo 0,12 € TTC / min) www.cesu.urssaf.fr</p>	<p style="text-align: center;">Fédération nationale des particuliers employeurs des Pays de la Loire (FEPEM)</p> <p>Informe sur les différentes aides auxquelles vous avez droit. Aide à rédiger un contrat de travail, un bulletin de salaire et à connaître le fonctionnement du CESU.</p> <p>FEPEM 1 rue du Général de Bollardièrre 44200 NANTES</p> <p><u>Les modalités et horaires des permanences :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> - accueil physique du mardi au vendredi de 9h30 à 12h et de 14h à 16h30 - accueil téléphonique au 0 825 07 64 64 (0,15€/min) du lundi au jeudi de 9h00 à 18h00, le vendredi jusqu'à 17h00